

Introduction

Les spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens, des mots pour des actes... et retour ?

Didier Genin

Institut de Recherche pour le Développement et Aix-Marseille Université
Laboratoire Population, Environnement, Développement, UMR151
Marseille, France
didier.genin@ird.fr

Pierre-Antoine Landel

Université Grenoble-Alpes
UMR PACTE
Grenoble, France
pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr

Mohamed Aderghal

Université Mohamed V
Laboratoire d'Ingénierie du Tourisme, Patrimoine et Développement Durable
Rabat, Maroc
m.aderghal@gmail.com

Politiques territoriales et de développement

Définition(s)

Ce chapitre est paru dans :

Adeghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P-A, Michon G. (2019). L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED, n°5, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 399 p.

L'intérêt pour les arrière-pays n'est pas nouveau (Lacoste, 1965 ; Rist, 2007, Naciri 2016). Ces derniers sont souvent perçus comme des espaces en retard en termes de développement, qui subissent les influences des métropoles, sans bénéficier du dynamisme de ces dernières. Dans le monde méditerranéen, la catégorie d'arrière-pays est projetée sur les montagnes, et renvoie à la notion de marge désarticulée du reste de l'espace régional ou national en raison de l'enclavement, du sous équipement et de déficits en tout genre, en particulier démographiques et économiques, auquel ils sont confrontés. On peut même dire que selon un sens commun bien établi, les arrière-pays accumulent les problèmes qui en donnent une image négative par rapport à celle des métropoles. Il est certain que les retards sont bien réels, mais on ne peut simplement les attribuer à un déterminisme de la géographie et/ou de l'histoire. Ils sont aussi le résultat d'un processus d'exclusion, commandé par la stratégie spatiale et de localisation de l'économie capitaliste, d'une part, et des politiques de développement plus orientées à favoriser « les régions qui gagnent », de l'autre. Mais si c'est là une réalité que partagent les arrière-pays au nord et au sud de la Méditerranée, on ne peut qualifier cet état comme résultant d'un même processus ni activé par les mêmes mécanismes. Dans les pays de la rive nord, le déclin des arrière-pays est ancien (du milieu du XIX^e siècle aux années 1980), il s'est manifesté par la déprise démographique et agricole, ayant rendu nécessaire une politique de revitalisation à coup de projets et de programmes nationaux et européens. Si l'espace rural fait l'objet depuis les années 1980 d'un mouvement de reprise démographique (Kayser, 1990), celle-ci est en grande partie due à des mobilités

résidentielles. Dans les pays de la rive sud, les arrière-pays en dépit de la crise des économies paysannes, sont restés peuplés, et les premiers projets de développement qui leur ont été destinés remontent seulement aux années 80. Leur aboutissement a été compromis par les divers Programmes d'Ajustement Structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale.

Dans le contexte actuel, marqué par la crise du modèle capitaliste de consommation et de rapport à l'environnement, les arrière-pays méditerranéens semblent converger vers un même destin, celui de constituer des territoires producteurs de valeurs économiques et patrimoniales. Cette nouvelle fonction attribuée aux arrière-pays se base sur la mise en avant de ressources spécifiques censées être en mesure d'être valorisées sur des marchés extérieurs et de porter l'image de tout un territoire, en devenir la signature et l'affirmation de sa singularité.

Dès lors, les ressources d'un territoire pourraient constituer un outil central pour activer son développement. Encore faut-il être en mesure de les définir, d'en évaluer la consistance et de les mettre en dynamique. Comme le mentionnaient Pinchemel & Pinchemel (1988), « les ressources d'un milieu ne deviennent telles que si les hommes les perçoivent comme de possibles richesses ou que si, les connaissant, ils les recherchent explicitement ». La notion de ressources dépasse ainsi largement les seuls aspects matériels, temporels et géographiques pour aborder le domaine des perceptions et représentations propres aux individus et aux sociétés en général. La « ressource » correspond alors à tout objet matériel (un produit par exemple) ou immatériel (un savoir-faire, un patrimoine culturel, etc.) dont la valeur est reconnue localement, et qui peut

ainsi faire l'objet d'une valorisation individuelle ou collective. Certaines peuvent être génériques, comme le pétrole, les produits alimentaires indifférenciés (lait, viande...). D'autres sont spécifiques par leur originalité, par leurs modes de production ou par leur forte interaction au territoire et à l'histoire des acteurs (Perron & Janin 2015). Elles sont alors bien souvent porteuses de qualités fortes, fruits d'une longue maturation et adaptation à l'environnement socio-environnemental qui les a générées.

Nous nous intéressons ici à ces dernières. La création de ressources propres au territoire se fait en valorisant ses potentiels spécifiques, c'est à dire les avantages relatifs qui distinguent le territoire par rapport aux autres territoires (Koop et al., 2010). Dès lors un certain nombre de questions se posent :

- Qu'est-ce qui définit une spécificité locale ? Quels sont les fondements et les facteurs de son émergence et de son ancrage dans le territoire ? Y-a-t-il une certaine part de déterminisme des milieux biophysiques dans l'émergence des spécificités locales ou dépendent-elles uniquement de facteurs humains ? Les ressources particulières d'un milieu sont-elles le facteur si ce n'est exclusif, du moins nécessaire du développement des territoires ruraux ? Comment sont-elles interprétées, mises en valeur ou détournées par les sociétés locales qui les exploitent ? Les systèmes de représentation de la nature élaborés au fil du temps par les sociétés rurales locales ne constituent-ils pas une clé pour l'identification des spécificités locales et des territoires auxquels elles sont associées ?
- Quelles sont les dynamiques induites par l'émergence de spécificités locales dans les territoires ? Se réfèrent-elles uniquement aux dynamiques socio-économiques, ou aussi

aux dynamiques culturelles et identitaires voire écologiques ? En quoi peuvent-elles contribuer à structurer le renforcement des gouvernances locales et de l'action collective ? Quels sont les risques associés, risques de banalisation, de détournement de l'image, de captation d'aides au profit de quelques-uns ? Quelles sont les actions des acteurs publics et institutionnels mises en œuvre localement ? Constituent-elles de réels appuis ou des pis-aller en termes d'équité dans les politiques globales de développement au niveau des Nations ?

Telles sont pêle-mêle quelques unes des questions que s'est posé à divers degrés un groupe de chercheurs, provenant de disciplines diversifiées, impliqués dans le programme MED-INN-LOCAL¹ (Innovations locales dans les arrière-pays méditerranéens) dans le cadre d'un work package intitulé « Émergence des spécificités locales et construction des ressources territoriales ». À partir d'une variété de terrains localisés dans quatre pays du pourtour méditerranéen (France, Liban, Maroc, Tunisie) et de problématiques locales particulières. Ils ont tenté de partager leur expérience et réfléchir ensemble sur les concepts sous-jacents à la thématique des spécificités et du développement local. En guise de fil directeur préliminaire, une campagne d'enquêtes a été réalisée en 2016 auprès de ces chercheurs à partir d'un questionnaire semi-structuré, sur leurs conceptions des spécificités locales et les conditions de leur émergence (Lazreg, 2016). Celle-ci a constitué un support de base pour discuter de ces notions et partager des expériences diversifiées. Deux séminaires ont été organisés : un premier a permis d'approfondir la notion d'ancrage territorial des spécificités locales à Corte en janvier 2015. Le second s'est déroulé à Tunis en

janvier 2018. Il a été l'occasion de présenter une synthèse des travaux et de les mettre en discussion.

Ce numéro des « Impromptus », fruit de travaux discutés lors du séminaire de Tunis, a pour ambition de relater une partie des expériences et des débats nourris qui ont eu lieu dans ce groupe de recherche, et de proposer des éléments de réflexion et d'aide à la décision sur cette thématique par nature interdisciplinaire.

¹ Programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche, Programme Transmed (ANR-12-TMED- 0001-01)

I. Une nécessaire clarification sémantique

I.1 Spécifique, spécificités, spécification, trois termes à interroger ?

La notion de spécificité peut être approchée par trois termes qui convergent pour former un objet scientifique qui mérite d'être exploré de façon interdisciplinaire : spécifique, spécification, spécificité. Le premier désigne un état, le second un processus et le troisième, un résultat. Tous trois méritent d'être considérés au travers de leur relation à la question du territoire.

Il y a derrière le qualificatif spécifique, quelque chose qui distingue un objet, qui le rend particulier par rapport aux autres objets de son genre. En biologie, est spécifique ce qui est propre à une espèce, à une catégorie de choses et à elle seule. Ceci permet de distinguer des espèces, lesquelles peuvent être exclusives de milieux et de zones particuliers, comme par exemple l'arganier, qui est alors considéré comme une espèce endémique au sud-ouest marocain, ou bien celles dont l'aire de répartition est beaucoup plus large, même si elles peuvent présenter des nuances particulières (éco-types). En géographie, la notion de spécificité est implicite dans les analyses des rapports société-milieu, où l'on cherche à mettre en évidence l'originalité d'un terroir ou d'une région, dans la tradition de l'école française fondée par Vidal de La Blache. Ce que nous retrouvons systématisé dans les monographies régionales, ou considéré à partir d'un point de vue interactionniste, chez Cholley qui explique l'originalité culturelle dans un terroir par les interactions multiples et complexes entre les éléments physiques et humains, qu'il synthétise dans sa notion de combinaison (Gras, 1975). Plus récemment, et dans une approche qui rompt avec l'approche idéographique à

la recherche de l'unique, Chamussy (1989) la mobilise pour étudier l'organisation sociale qui découle des formes de l'espace et arrange les objets de l'espace. Cela signifie que la nature n'est pas spécifique en elle-même, ce sont des formes d'organisation qui en découlent que peuvent émerger des spécificités. C'est le regard qu'on leur porte, les caractéristiques, scientifiques et symboliques, les valeurs et l'usage qu'on leur attribue qui les rendent spécifiques. En économie, Colletis et Pecqueur (2005) distinguent ressources génériques et ressources spécifiques. Les premières sont « totalement transférables, leur valeur est une valeur d'échange ». Les secondes ne « peuvent en aucun cas être transférées. Ces ressources naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration ». Dans un contexte de mondialisation, l'enjeu de développement d'un territoire est de créer les conditions de la construction de ces ressources spécifiques pour renforcer ses capacités d'accès au marché.

La notion de spécification fait l'objet d'un plus grand consensus et d'une certaine homogénéité de définition dans la mesure où celle-ci est considérée comme un processus et non comme un état. Encore faut-il s'entendre sur la nature des opérations mises en œuvre. Différentes entrées peuvent être proposées. Si le processus de différenciation peut porter sur le mode de production ou de valorisation de ressources spécifiques à un territoire, différentes phases en sont essentielles. La première est relative au processus de révélation de la ressource. Les acteurs impliqués, locaux et/ou externes, vont mettre en avant des qualités spécifiques des ressources d'un territoire qui n'avaient pas été perçues jusqu'alors. Peut s'enclencher alors une deuxième phase qui va permettre d'orienter les actions vers des formes de production renouvelées ou

innovantes, et vers une valorisation. Il peut s'agir d'accéder à des marchés extérieurs, mais aussi de résoudre des problèmes productifs ou de s'adapter à de nouveaux équilibres ou conflits locaux. Cette construction peut s'imposer de façon désancrée du territoire, ou reposer sur la valorisation d'un héritage de l'histoire, s'inscrivant dans un processus de patrimonialisation, c'est-à-dire de sélection à des fins de transmission. Enfin, une troisième phase va mettre l'accent sur une médiatisation, qui va promouvoir la typicité et l'authenticité, ou habiller un objet banal de qualités réelles ou créées, et d'augmenter sa valeur. Cette mise en avant va dans ce cas mobiliser des artefacts, qui laissent entrevoir le risque permanent de banalisation concomitant du processus de spécification.

La notion de spécificité locale ne va donc pas forcément de soi, d'une part en raison de la difficulté éventuelle de déceler de prime abord des éléments particuliers – parfois pourtant bien

réels – mobilisés par une société locale, d'autre part, parce que d'autres éléments peuvent être délibérément mis en exergue sans qu'ils aient a priori de connexion organique avec le territoire qui les promeut. En première instance nous avons proposé de caractériser les spécificités locales comme « des éléments matériels ou immatériels mis en avant, développés ou construits par une société locale, qui ne sont pas communs ailleurs, et qui participent à son identité ».

Les spécificités locales se réfèrent ainsi à des « objets » qui peuvent être de natures assez différentes. L'enquête menée auprès des membres de notre groupe de chercheurs sur les objets de leurs travaux sur les spécificités locales montre que si les produits de terroirs (alimentaires en général) dominant, on trouve aussi dans le panel d'autres objets comme les modes de savoir-faire, de gestion, d'organisation, ou encore des territoires particuliers dans leur ensemble.

Tableau 1 : Quelques exemples de types de spécificités locales étudiées dans le cadre du groupe de travail sur la construction des spécificités locale et l'émergence des ressources territoriales

Produits de terroir	Mode de gestion, d'organisation, de fabrication	Territoires dans leur ensemble ; lieux, événements
Figue de Barbarie des Ait Ba'amran ; laine des Matmata ; huile d'argan et viande de chevreau de l'arganeraie ; miel de Corse et du Souss ; plantes aromatiques et médicinales ; zgougou de la dorsale tunisienne	Filière des plante aromatiques ; tapis de Tazenakht (Maroc) et des Matmata (Tunisie) ; parcs à frêne dimorphe du Haut Atlas, arganeraie ; agricultures en terrasses	Bio-vallée de la Drôme ; Réserve de biosphère du Chouf, Liban, Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée ; Géoparcs ; foires ; systèmes hydro-agricoles ; activités autour de la rose du M'goun, sud du Haut Atlas marocain ; maquis corse, châtaigneraie ardéchoise.

Dans les expressions employées pour définir les spécificités locales proposées par ces chercheurs (tableau 2), on retrouve trois caractéristiques qui sont mobilisées autour de leur nature, de leurs propriétés et de leurs fonctions :

La « nature » des spécificités locales définit les contours des objets considérés comme

spécificités locales.

Les « propriétés » des spécificités locales se réfèrent à des éléments de caractérisation ou de différenciation qui permettent de les mettre en avant.

Les « fonctions » des spécificités locales éclairent sur les finalités attribuées ou attendues à la mise en avant des spécificités locales. Les

idées de démarquage et de revendication d'identité reviennent le plus souvent.

Ces attributs peuvent être mobilisés individuellement ou conjointement pour distinguer les objets d'étude considérés comme spécificités locales. Ces dernières vont avoir pour effet de réunir des acteurs d'un territoire, en même temps que de les distinguer de ceux d'autres territoires.

Enfin, si les notions de spécificité locale et de spécification sont dans la grande majorité des cas liées et synergiques, elles peuvent parfois entraîner des ruptures ou des antagonismes latents qui ont surtout à voir avec les modes de gouvernance et les rapports de forces en présence dans la mobilisation des ressources territoriales. Ainsi, dans le cas de l'arganeraie et des dynamiques autour du développement de l'huile d'argan, Michon et al. (2017) insistent sur ses possibles conflits d'intérêt en illustrant que : « la spécification implique parfois des transformations drastiques qui peuvent aller jusqu'à effacer les propriétés mêmes de la spécificité (gommage de la multi-fonctionnalité de la forêt domestique, suppression du rôle des chèvres, mécanisation, disparition des pratiques féminines traditionnelles), allant même jusqu'à la "déterritorialisation" (produit de terroir sans terroir) ». Dans d'autres cas, les enjeux monétaires liés à la spécification d'un produit peuvent parfois conduire soit à des détournements de l'authentique avec des pertes de savoirs, soit à des innovations techniques renforçant les dynamiques de savoir faire locales, comme on peut l'observer dans le cas de la fabrication de tapis ethniques dans le Sud tunisien ou le Sud marocain (Hanafi & Bouabid, cet ouvrage). Enfin les paysages culturels à frêne dimorphe du Haut Atlas central marocain montrent qu'une spécificité locale peut devenir un élément fondamental du fonctionnement d'une société locale, sans

qu'il y ait vraiment eu un processus formel et synergique de spécification (Genin & Alifriqui, cet ouvrage).

I.2 Vers une définition harmonisée des spécificités locales

Une définition harmonisée présente toujours un caractère normatif qui peut ne pas couvrir la diversité des situations rencontrées lorsque l'on parle de spécificités locales ; elle présente néanmoins le grand intérêt de fixer un cadre général et de sérier les problématiques qu'elle recouvre. La richesse des propositions de définition fournies par le panel de chercheurs permet de structurer une définition autour des trois éléments saillants présentés précédemment : les natures, les propriétés et les fonctions des spécificités locales.

Nous proposons ainsi une définition à vocation heuristique des spécificités locales de la manière suivante :

« Éléments matériels ou immatériels valorisés ou construits par une société locale, censés permettre sa différenciation et le renforcement de son identité.

Les spécificités locales se construisent dans la plupart des cas à la conjonction entre 1) l'empreinte de longues interactions entre une société et son environnement, faites d'adaptations, de transformations et d'inventivité, traduisant les particularités culturelles et cognitives d'une communauté humaine, et 2) la résultante d'interventions et d'incitations extérieures pouvant générer des perspectives nouvelles de développement, mais aussi modifier les équilibres et les rapports sociaux locaux ».

II. À la recherche des liens aux lieux et aux cultures locales : une longue quête scientifique

La thématique des spécificités locales se nourrit de plusieurs approches scientifiques complémentaires proposées notamment autour des ressources territoriales, de l'ancrage territorial et des travaux autour de la patrimonialisation des ressources.

II.1 Des spécificités locales aux ressources territoriales... et retour...

On trouve dans la littérature tout un corpus de travaux – notamment nourris et dynamisés par Campagne et Pecqueur (2014) – s'attachant à mieux définir les liens liant les ressources spécifiques d'un territoire avec les dynamiques collectives et les opportunités mises en jeu pour en faire des instruments de développement par la construction de ressources territoriales.

Dans le contexte actuel du développement des échanges conduisant à la construction d'une économie libéralisée et mondialisée, l'élaboration et la pérennité de réponses locales aux besoins locaux – à la base du développement local – ne peuvent se concevoir sans avoir pour toile de fond l'idée de compétitivité, qui implique le lien entre spécificité et stratégie de développement d'un territoire. « Il ne s'agit plus de faire comme son voisin, si possible moins cher », mais plutôt de « faire ce que le voisin ne sait pas faire » (Pecqueur, 2001).

Cette approche appelle une démarche collective, à la fois de vision intégrée du territoire, de valorisation des patrimoines et de médiatisation. Elle aboutit à une stratégie de développement basée sur une offre singulière mettant en avant des images et des valeurs souvent placées sous le signe de la qualité et

de la typicité, du respect de l'environnement et de la diversité bio-culturelle. Cette offre résulte de la coordination d'acteurs autour de ressources territorialisées.

Par la mise en avant d'une spécificité à l'appui d'une action de développement, les espaces ne sont alors plus perçus comme des milieux arriérés et immobiles, mais au contraire comme des territoires de production et/ou des lieux de d'innovation territoriale. Il ne s'agit plus seulement de chercher à tirer le meilleur parti des ressources données du territoire, mais bien d'appréhender le territoire dans son ensemble et d'en faire le résultat d'une coordination d'acteurs. Une des clés de compréhension de ce changement de paradigme résiderait dans la capacité de ces territoires à se doter d'une forme d'autonomie suffisante pour construire un projet mobilisant des ressources spécifiques. Selon cette acception, la ressource territoriale n'est pas seulement « située », elle est le fondement de la construction de territoires, par son pouvoir rassembleur des acteurs engagés dans des processus de co-construction, qui prend la forme de coordination collective, d'appropriation commune et d'apprentissage cumulatif. Toutefois, les spécificités deviennent des objets mobiles, susceptibles de profondes transformations. Elles invitent à approfondir la notion d'ancrage territorial.

II.2 L'ancrage territorial : une évidence toujours vérifiée ?

Le territoire est-il toujours l'élément fondamental d'émergence et de consolidation des spécificités locales ? De prime abord, on

peut considérer qu'une spécificité locale est par essence attachée au lieu et à la société qui la construisent (à travers les données naturelles, la culture agraire, technique et alimentaire, l'histoire). La relation entre produit et territoire est évidente lorsque l'on est sur des marchés locaux et dans des relations d'interconnaissance. Le maintien de ces liens doit être re-questionné lorsque l'on change d'échelle, d'usages et de valeurs, ou que l'on multiplie les acteurs, qui n'entretiennent pas les mêmes liens avec le territoire.

Pour rendre compte de ces liens, la notion d'ancrage territorial est souvent utilisée, mais demande à être précisée en dépassant l'implicite qu'elle recouvre classiquement. En géographie, elle prend le sens de territorialité qui résulte d'un processus de territorialisation et établit un degré rapport au territoire. Elle est souvent accompagnée, soit d'un adjectif qui en précise la signification (ancrage territorial, local...), soit d'une mise en opposition ou en tension : couple ancrage/mobilité, ancrage/nomadisme, ancrage/voyage, ancrage/dérive, ancrage/délocalisation, ancrage/instabilité, ancrage/désancrage... Plus largement, l'ancrage renvoie au sentiment d'appartenance aux réseaux de sociabilité et conditionne l'insertion d'un individu dans un collectif.

Nous proposons de retenir l'ancrage territorial comme « la résultante dynamique de la co-construction située et intentionnelle, par diverses catégories d'intervenants, de liens matériels et immatériels entre un lieu (un terroir, un milieu) et une ou plusieurs de ses composantes spécifiques. Il peut s'agir d'objets, de produits et d'activités associés à des démarches de spécification. La construction de ces liens passe par des dispositifs, des acteurs (un groupe, une

firme, une organisation), une institution qui mobilise des savoir-faire internes et externes au territoire » (Aderghal et al, 2017). Il s'agit alors de se pencher sur ce qui se tisse, à travers le processus de spécification, entre une ressource locale et le territoire : comment, par qui, ce lien ressource/territoire s'est-il construit, inventé ou réinventé ? Quel est son degré de réversibilité ? Cela revient aussi à caractériser ce lien : quelle est la nature de la relation entre l'objet et le territoire ? Quelle est son intensité (ou sa solidité) ?

Tout cela a pour corollaire le risque permanent de banalisation. Hors le cas de ressources endémiques non transférables, les observations montrent que la spécification est sans cesse mise à l'épreuve par des processus de banalisation, qui prennent différentes formes. Une première est celle de la multiplication des volumes de production, au travers d'une intensification des modes de production. L'oléiculture de terroir est un secteur vulnérable à ce type d'évolution. Une autre forme de banalisation peut être décrite à partir de l'accroche d'un produit banal à un territoire. La médiatisation va ainsi permettre d'habiller un objet banal avec des qualités réelles ou créées à partir d'un terroir spécifique. Ainsi la « pomme de Midelt », devenue l'emblème de la région située dans le Haut Bassin de la Moulouya, repose sur des variétés de pommes importées (Golden et Starcking), connues à l'échelle mondiale, dont l'extension s'est faite au détriment des variétés locales, en s'appuyant sur des modes de production importés par les services de développement agricole (Blanchard, 2016). La banalisation peut aussi se traduire par la perte d'authenticité, considérée comme un « processus social constamment produit et reproduit au quotidien » (Benson, 2013 : 502). On peut assister à une perte de

savoirs locaux au profit de compétences externes. Celles-ci sont renforcées par un dispositif normatif imposé, au détriment de règles locales anciennement partagées. L'impossibilité de délibération locale sur ces normes et les processus de production associés aboutit à la perte des capacités de coordination locales.

La banalisation peut aussi porter sur les processus de fabrication. Le mélange avec d'autres produits, quand ce n'est pas une substitution totale par des composants artificiels ou importés, ou l'association avec d'autres artefacts, reste une possibilité qui affecte par exemple la filière de production de l'eau de rose de Dadès ou la filière porcine en Corse, sans que cela n'entraîne de modification de pratiques locales plus « authentiques ». Les pratiques de marketing qui conduisent la grande distribution à mélanger les produits de terroir avec des produits banaux, ou à présenter tout et n'importe quoi comme « produit de terroir » renforcent l'attractivité des sites commerciaux tout en dévalorisant les spécificités présentées et les démarches qui les portent.

Une autre trajectoire possible des spécificités pourrait être qualifiée de « tentation de l'exclusivité » qui pourrait viser à banaliser une spécificité au détriment d'autres particularités locales. Un territoire est reconnu et identifié par un produit emblématique, par exemple la rose dans la vallée du Mgoun, ou l'huile d'argan dans le Souss, Cette spécialisation liée à la spécification rend invisibles les autres productions du territoire. Dans le cas du Souss, la chèvre de l'arganeraie est occultée par l'huile d'argan. Un produit peut aussi être assigné à un territoire unique qui efface les autres lieux de production. Par exemple, le safran produit sur le territoire des tribus

Souktana et Znaga, est identifié à travers la référence à des localités urbanisées, principalement Taliouine, et aussi Taznakht. Elle peut aussi conduire à une spécialisation forte des systèmes de production territorialisés, ce qui efface la mémoire des anciennes productions du même territoire, comme autour d'Oulmes où la production de lavandin est en passe de reléguer au second plan la race bovine autochtone, d'ailleurs grossièrement nommée race Oulmes Zaer (Aderghal et al., cet ouvrage).

II.3 Processus de patrimonialisation et spécification

Un autre courant, particulièrement actif ces dernières années, concerne les approches en termes de patrimoine. Ce dernier, appréhendé en tant que construit social trans-générationnel, renvoie aux travaux précurseurs d'Henri Ollagnon dans la communauté scientifique francophone (Ollagnon, 1979). La définition proposée par cet auteur fait référence à : « un ensemble d'éléments matériels et immatériels centré sur le titulaire [individu ou communauté humaine], qui concourt à maintenir et à développer son identité et son autonomie par adaptation, dans le temps et dans l'espace à un univers évolutif » (Ollagnon, 2000, p. 339). On observe des similitudes évidentes, et une certaine filiation de la définition que nous proposons pour les spécificités locales. Plus récemment, des auteurs ont rapproché la notion de patrimoine, considérée en tant que mémoire collective, de celle de culture et de civilisation. Dans cette perspective, il s'agit d'étudier « comment les groupes

III. Structure de l'ouvrage

sociaux forment, déforment, reforment, de période en période, des patrimoines qui leur sont spécifiques, en vue d'assurer la permanence de leur identité dans le temps et dans l'espace » (Barrère et al., 2005, p. 19). À l'heure où la notion de patrimoine connaît un succès croissant, inspirant de nombreuses politiques publiques, plusieurs questions méritent d'être posées. Dans quelle mesure les processus de patrimonialisation « exogènes » (Cormier-Salem, 2002) des ressources naturelles, de la biodiversité ou des savoirs locaux, portés et soutenus par l'intervention publique, sont-ils facteurs de résilience, d'adaptabilité ou de « transformabilité » des systèmes socio-écologiques ? Comment interfèrent-ils avec les processus de patrimonialisation « endogènes » ?

Différents auteurs ont montré les intérêts d'une telle démarche patrimoniale pour le fonctionnement, la résilience et la pérennité de spécificités locales et des ressources territoriales (Senil & Landel ; 2016). Nous citerons ici les travaux autour des agdals, ces espaces collectifs à gestion communautaires qui perdurent parfois encore dans les montagnes marocaines et qui présentent des caractéristiques à même d'envisager des formes de gestion durable des ressources ; à la fois sur le plan écologique, socio-économique et culturel (Auclair et al., 2011 ; Genin & Simenel, 2011 ; Auclair & Alifriqui, 2012).

Le patrimoine, sous ses diverses manifestations matérielles et immatérielles, est actuellement considéré comme une ressource territoriale mobilisable par les acteurs pour construire le territoire (Landel, 2007) et explique l'intérêt croissant qui, de par le monde, est accordé à sa valorisation. La finalité de la patrimonialisation de ces

territoires, et des paysages culturels qui en découlent, serait double. Il s'agit d'abord de les préserver pour protéger le cadre de vie et les activités économiques des populations qui y vivent, mais aussi de les valoriser en faisant connaître des objets et pratiques transmises par les générations précédentes. Il peut s'agir de la valorisation touristique de pratiques typiques réhabilitées, comme la transhumance, mais aussi de la promotion des produits issus des activités traditionnelles locales (viande, fruits, artisanat...) en tant que produits de terroir censés générer un revenu substantiel aux producteurs. Mais tout cela ne va pas sans difficultés avec des risques de « scénarisation » liée au développement de l'activité touristique, ou de « muséification » artificielle.

Cet ouvrage a pour ambition d'illustrer, à partir de cas concrets étudiés par un groupe de chercheurs du programme MED-INN-LOCAL, quelques unes des problématiques évoquées ci-avant, qui, bien souvent se combinent et se fondent pour interroger les formes de développement des arrière-pays méditerranéens générées localement, impulsées ou promues par des acteurs de diverses natures. Nous proposons trois entrées pour illustrer la diversité et la complexité des processus de construction, de qualification et de valorisation des spécificités locales.

La Partie 1 explore la diversité des situations. La révélation d'une ressource sur un territoire, et sa spécification, nécessitent une construction sociale qui prend des formes variables dans la durée. Plusieurs approches contrastées sont décelées ici. La première relève d'une construction volontaire et finalisée, initiée et développée par les propres acteurs d'un territoire, par exemple une grande partie des « produits identitaires », la plupart sous IGP, en Corse. Dans la région du Chouf au Liban, différentes initiatives locales individuelles sont menées pour revaloriser des produits traditionnels (savon d'Alep, carreaux de plâtre, lavande). Elles participent à mettre en dynamique une action collective et d'affirmation de la typicité de la région, par l'intermédiaire de la structure mise en place dans le cadre de la Réserve de Biosphère du Chouf comme le montrent Amani Farès et Geneviève Michon. Mais les initiatives locales se heurtent parfois à des réticences de la part d'acteurs institutionnels aux pouvoirs élargis qui peuvent bloquer l'émergence de spécificités locales pourtant porteuses de caractéristiques intéressantes. C'est le cas décrit ici par Saïd Chatibi, François Casabianca et Didier Genin des tentatives de certification de la viande de

chevreau de l'arganeraie du Pays Haha (sud-ouest marocain).

La seconde résulte d'une révélation de qualités spécifiques par un regard – voire une intervention – extérieur, capable de porter un jugement sur les qualités associées à cette ressource (Landel et al, 2014). On est plutôt ici dans la démarche adoptée au Maroc dans le cadre du pilier 2 du Plan Maroc Vert. On retrouve dans ce cas, avec différents modes de particularisme, les dynamiques d'émergence de spécificités locales de la rose du M'goun (sud du Haut Atlas marocain) présentées par Geneviève Michon, Mohamed Aderghal et Pierre-Antoine Landel, ou de la culture du figuier de Barbarie de la région des Aït Ba'amran (sud marocain) abordée par Didier Genin, Mohamed Alifriqui et Miguel Genin. Dans le même ordre d'idées, la spécification peut relever d'un processus engagé par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Un produit est imposé comme étant ce qui ferait la spécificité d'un territoire, focalisé sur le nom d'un lieu emblématique. Cette situation peut être décrite à partir du cas du lavandin cultivé autour d'Oulmes, dans le Plateau Central marocain, analysée par Mohamed Aderghal, Bouchra Karroud et Geneviève Michon. Dans ces différentes situations, la spécification s'inscrit dans des processus de valorisation variables selon les lieux, mais qui ont tendance à s'appuyer de plus en plus sur des canevas standard portant sur la valorisation marchande, la labellisation (IGP le plus souvent) et l'intervention extérieure.

Un autre cas de figure est celui où des spécificités locales ont été construites de manière endogène par et pour la société qui les développe, et sans qu'elles aient vocation première à être médiatisées en dehors du contexte local dans lequel elles sont mises en œuvre. C'est le cas par exemple des

forêts rurales du Haut Atlas où des modes de façonnage et de conduite des arbres tout à fait remarquables ont été développés afin de fournir de manière pérenne aux hommes et à leurs troupeaux des ressources diversifiées et complémentaires, décrites par Didier Genin et Mohamed Alifriqui. Dans une moindre mesure, on retrouve ici aussi le cas de la récolte du zgougou (graines de pin d'Alep) dans la région du Haut Tell tunisien, engagée, comme le montre Hamza Ayari, dans un processus d'expansion géographique et de commercialisation au niveau national.

Dans d'autres cas, tels que le développement de la filière des plantes aromatiques dans le Diois analysé par Marie-Laure Duffaud-Prévost, on peut observer des processus d'hybridation entre des regards externes et des savoir-faire internes.

Cette diversité de mode d'émergence des spécificités locales montre le génie humain à s'adapter à des conditions environnementales, sociales et économiques parfois très contraignantes et volubiles. Elle met aussi l'accent sur les opportunités et les risques qui y sont liés lorsque l'on change d'échelle d'appréhension et d'intervention, avec notamment des risques de banalisation, d'étouffement de la diversité des pratiques locales et d'appropriation-dépossession extérieure.

La partie 2 interroge les relations entre milieux et spécificités, notamment dans des paysages assez communément rencontrés dans les arrière-pays méditerranéens. La construction des spécificités territoriales interroge en permanence les liens avec les milieux qui en sont porteurs. Ils apportent les éléments matériels nécessaires à leur production, mais aussi les connaissances et savoir-faire qui y sont associés, sans oublier les organisations qu'elles ont pu générer. Tous

ces éléments participent à la construction des paysages qui sont issus d'une interaction continue entre les dynamiques sociales et environnementales passées et actuelles. La diversité des paysages méditerranéens fait de ces arrière-pays une mosaïque, à l'image de la diversité des cultures qui les traversent, mais aussi des produits qui en sont issus. L'intensité des flux et des changements en cours les transforment en une « mosaïque mouvante », en ce sens que les paysages y sont en perpétuelle évolution. Reste à tenter d'expliquer la cause et les effets de ces changements.

L'engagement de processus de spécification, résultant du développement de productions spécifiques qui vont trouver des débouchés dans les espaces métropolisés, va générer d'autres transformations qu'il est intéressant d'explorer. En particulier, l'idée fréquemment rencontrée selon laquelle un bon produit va générer un beau paysage mérite d'être explorée.

Cette situation se rencontre dans certains cas décrits dans la première partie de l'ouvrage. Les paysages des arrière-pays méditerranéens peuvent être porteurs d'images qui renforcent les spécificités des produits qui en sont issus. Les paysages de l'arganeraie accompagnent nombre de supports de promotion de l'huile d'argan, de la même façon que la promotion des plantes aromatiques, médicinales et à parfum vont accompagner la promotion des territoires de production.

Notre propos porte ici sur des paysages plus bannals qui peuvent être rencontrés dans d'autres arrière-pays de par le monde. Ils peuvent être issus des vastes étendues de plateaux ou de montagnes, sur lesquelles reposent des activités pastorales parfois millénaires. Dans certains cas, leur abandon explique la formation de maquis que l'intensité

du couvert végétal va rendre impénétrable. Dans d'autres cas, ce sont les pentes qui vont dominer, et devenir des refuges, nécessitant une intensification des processus de production que seule permettra la construction des terrasses. Enfin, la permanence des tensions sur la ressource en eau génère des aménagements liés au stockage, au transport et à la distribution de l'eau, à l'origine d'une fréquente différenciation des cultures. Ce sont sur ces milieux que différents auteurs ont interrogé les processus de construction des spécificités et les dynamiques qui peuvent y être associées.

La valorisation artisanale de la laine a longtemps permis le maintien des familles nomades des steppes arides et montagnes du Matmata dans le Sud-Est tunisien. Ali Hanafi montre que jusqu'au milieu des années 2000, l'écoulement des produits auprès des clientèles étrangères a permis une expansion de la production, au détriment d'autres activités. Depuis 2011, date de la révolution tunisienne, ces débouchés se sont taris du fait de la profonde transformation de la clientèle touristique et s'imposent des restructurations de filières.

Le maquis constitue un des éléments essentiels de l'identité de la Corse. Jean-Michel Sorba et Geneviève Michon montrent qu'après un long processus d'abandon, il fait l'objet aujourd'hui d'une requalification, en particulier en terme de ressource pastorale. Pourtant, les résultats restent fragiles, du fait de la permanence des difficultés d'accès, qui relèvent de facteurs techniques et socio-économiques, mais aussi réglementaires. Pour les auteurs, la solution passe par la reconsidération du maquis en tant que ressource intégrée avec d'autres ressources, pour penser la transition vers d'autres systèmes, en particulier la transition agroécologique. Cette transition repose sur un « bouquet de spécificités locales », au

sein duquel le pastoralisme occupe une place centrale.

À la limite du Sahara, au sud-ouest du Maroc, l'arrière-pays de Sidi Ifni connaît une importante expansion de la culture du figuier de Barbarie, qui a longtemps tenu une place mesurée dans la culture agraire locale. Mohamed Aderghal, Majda Mourou, Geneviève Michon, Antonin Adam et Bruno Romagny montrent comment les projets de développement en font une ressource majeure, intégrée dans les dispositifs d'action publique de construction de filières et de valorisation des produits du terroir. Partant de la reconfiguration des parcelles, elle conduit à des transformations de fond. La culture occupe aujourd'hui une place centrale dans l'espace, mais elle peine à acquérir le statut de ressource territoriale. Si les revenus générés sont significatifs, ils sont captés par des négociants entreprenants. Les conflits, notamment fonciers, se multiplient. L'expérience coopérative reste marginale et la coordination d'acteurs est difficile à mettre en place.

Si elles peuvent être rencontrées dans d'autres régions de la planète, les terrasses restent un marqueur des paysages de pente des arrière-pays méditerranéens. Même si le couvert végétal les dissimule souvent, leur présence témoigne de la vigueur des civilisations rurales du passé. Pierre-Antoine Landel montre qu'elles constituent une métaphore des différentes trajectoires qui affectent ces arrière-pays. Elles peuvent être le support des extensions résidentielles périurbaines, comme du développement d'activités récréatives et touristiques dans des espaces plus éloignés sous contrôle urbain. Face à d'importants surcoûts de production par rapport à des modèles de production « compétitifs », elles font l'objet des processus de déprise agricole. Pourtant, parfois, elles

sont le support de relances de productions spécifiques. Dans ce cas, elles acquièrent le statut de patrimoines dont la conservation va devenir un but essentiel pour ceux qui en sont les titulaires. Le seul moyen d'y parvenir sera d'y relancer des productions qui leur permettront d'y vivre. S'affirmeraient ainsi des ressources territoriales, par leur lien au lieu, mais aussi patrimoniales, par leur inscription dans l'histoire longue du territoire.

Enfin, de tout temps, la ressource en eau et plus particulièrement, les tensions liées à sa gestion dans un contexte de rareté ou d'excès, en font un élément fondamental de l'identité des arrière-pays méditerranéens. Thierry Ruf montre l'importance de l'approche historique pour expliquer la diversité des territoires hydrauliques et comprendre les spécificités comme résultant des relations entre des « bassins versants producteurs d'eau et des bassins déversants utilisateurs ». Un certain nombre de ces dispositifs sont insérés dans des processus de patrimonialisation, qui interrogent les interrelations avec des systèmes d'irrigation modernes et leurs liens avec la trajectoire des processus de spécification.

La Partie 3 aborde les rôles de l'action publique et des marchés dans les processus de spécification. L'action publique dans les zones rurales « marginales » est un élément omniprésent des politiques de développement nationales depuis une quarantaine d'années, qui peuvent se décliner par des dispositifs particuliers selon les pays.

Au Maghreb, que ce soit dans le cas d'options très centralisatrices (comme au Maroc avec le Plan Maroc Vert) ou plus ouvertes à la décentralisation (comme en Tunisie par exemple où la région est reconnue comme un niveau de décision autonome [chapitre 7 de la nouvelle Constitution]), les zones marginales constituent toujours un élément de langage

important de la part des politiques quand se traite le thème du développement.

Mohamed Elloumi se livre ainsi à une analyse critique de la politique de développement des zones marginales tunisiennes, basée principalement sur une approche territoriale. Mise en place depuis la révolution de 2011, cette politique postule que le développement territorial permet aux territoires en difficulté de baser leur développement non pas sur une hypothétique compétitivité des prix de leur produits, mais sur une compétitivité basée sur la différenciation et la typicité de ces produits. Il met en lumière les questions posées par les processus d'émergence des territoires de développement en Tunisie à la suite de l'échec relatif des projets de développement conduits selon des approches descendantes. Il passe en revue les apports et les limites du développement territorial dans le contexte tunisien, pour enfin faire une présentation rapide de quelques approches innovantes en terme de développement territorial inclusif qui semblent pouvoir apporter des réponses aux questions de développement des zones marginales.

De même, Jean-Paul Dubeuf constate que les programmes de développement, à la fois en Corse et au Maroc, mettent en avant la spécificité des produits, des savoir-faire et des cultures locales de ces territoires comme levier principal de création de valeur. Elles constitueraient des ressources susceptibles de favoriser leur développement durable. Il analyse comment les politiques publiques révèlent et mobilisent ces spécificités, avec quelles représentations et avec quels modes de gouvernance, pour identifier leur capacité à ouvrir des perspectives de développement. Mais les formes de production et les grandes orientations des politiques de développement s'avèrent toutefois encore insuffisantes pour

comprendre la complexité des constructions des ressources spécifiques. Ali Hanafi et Hanane Bouaabd mettent en évidence, dans le cas de la fabrication de tapis dit « ethniques », les pressions exercées par la demande et le marché pour insuffler des stratégies de production et de commercialisation conduisant à des trajectoires contrastées : la première trajectoire se déclare « traditionnelle » en appliquant un savoir-faire purement technique, mettant en avant la tradition. Cette trajectoire suit malheureusement bien souvent une démarche non authentique de production des tapis avec notamment l'usage d'une laine bon marché, sa coloration chimique et le recours à un vieillissement accéléré des tapis. Une deuxième trajectoire se déclare « moderniste » représentant un petit groupe de femmes appartenant à une association à Taznakht (Maroc). Dans cette trajectoire, les artisanes appliquent un savoir-faire artistique qui respecte une démarche authentique mais qui, en cours de route, perd tout ancrage territorial et patrimonial par rapport à la région. Entre l'une et l'autre de ces deux trajectoires, ces arrière-pays ont toujours eu du mal à trouver la bonne posture pour conserver leurs connaissances, les transmettre et innover afin d'assurer un développement économique pour leurs habitants. Les marchés volatiles n'aident pas à renforcer les identités recherchées ou promues.

Dans un cadre de réflexion plus élargi, Jean-Michel Sorba et Geneviève Michon insistent enfin sur le fait que la construction d'une ressource spécifique ne peut se réduire aux seuls « facteurs de production » et à des mises en normes venues « d'en haut ». Les activités marchandes de proximité constituent aussi un ressort majeur, bien que souvent ignoré, du processus de spécification et d'ancrage en couplant les pratiques productives aux

pratiques d'usages des productions. En s'appuyant sur les exemples des marchés de foire en Corse et au Maroc, ils montrent que les cadres produits par l'économie des spécificités se trouvent augmentés par les dimensions relationnelles de proximité liées à la sociologie des marchés. Alors que s'affirme la conception que le développement des zones marginalisées devient multisectoriel, territorialisé et participatif, il s'agit de développer des stratégies « d'innovation rurale » qui favorisent la reconnaissance des savoirs et savoir-faire locaux, ainsi que les atouts régionaux, et permettent aux acteurs locaux d'avoir la maîtrise de leur destin. Il devient alors essentiel de reconsidérer la relation entre le local et le global en privilégiant des formes de répartition plus équitables des avantages au profit du local et du territoire (Abaab & Guillaume, 2003). Il ne s'agit là pas seulement d'équité, mais aussi d'enjeux géopolitiques et sociaux dans un monde de plus en plus enclin à l'instabilité. C'est ainsi que l'économie globale devrait conduire à un renforcement d'opportunités diversifiées en offrant des marchés plus étendus aux produits locaux. La labellisation et la certification en est-elle une voie à privilégier ? Peut-elle constituer une opportunité pour revoir nos modes d'exploitation des ressources et d'alimentation ? Quels sont les risques de détournement, de captation des aides publiques au seul profit de quelques uns ? Les typicités et la multifonctionnalité traditionnelle de ces arrière-pays peuvent-elle être un socle pour mettre en dynamique ces espaces, qu'ils ne soient pas seulement un élément annexe de folklorisation, et qu'ils ne reçoivent pas seulement les miettes d'un développement économique et social qui se situe ailleurs ? Tels sont aussi les enjeux sous-jacents abordés dans les différentes études de cas proposées ici.

Tableau 2 : Quelques expressions employées pour notre collectif de chercheurs pour caractériser la nature, les propriétés ou les fonctions des spécificités locale (reconstitution à partir des données de l'enquête conduite par Asma Lazreg, 2016).

NATURE	PROPRIETES	FONCTIONS
<p>« Éléments matériels ou immatériels mis en avant, développées ou construits par une société locale » ; « zones » ; « produits ou ressources propres à un territoire » ; « ressource d'un territoire non imitable et non transférable ailleurs » ; « l'empreinte des interactions entre une société et son environnement » ; « des activités et des productions particulières » ; « produit ou chose ou trait caractéristique d'un territoire » ; « produits provenant des ressources naturelles et activités traditionnelles » ; « produits ou entités particuliers ».</p>	<p>« pas communs ailleurs » ; « ayant subi des transformations particulières » ; « contenus symboliques, identitaires et culturels qui permettent la démarcation » ; « qui s'oppose à générique » ; « pas une donnée figée, ni exclusive du territoire » ; « liées aux particularités environnementales, économiques et sociales » ; « n'existe que dans un territoire bien déterminé autour d'une certaine culture locale qui a su la valoriser » ; « liées à la fois aux produits et aux pratiques » ; « caractéristique et authenticité » ; « exclusivité et originalité » ; « fruit d'une adaptation, c'est à dire d'une interaction spécifique entre la société et son environnement ».</p>	<p>« permet de distinguer un territoire, une qualité, une originalité et une exclusivité » ; « identité » ; « identification » ; « création d'une niche » ; « on met en avant certains produits et on rend invisibles d'autres » ; « définir le territoire ; renforcer l'économie et l'identité » ; « permet le démarquage entre territoires en concurrence » ; « assure le fonctionnement et renforce la résilience du système »</p>

BIBLIOGRAPHIE

Abaab A., Guillaume H.

- 2003. Entre local et global : pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural. In : Picouet M. et al. (Eds), Environnement et sociétés rurales en mutation, approches alternatives. Coll. Latitudes 23, IRD Éditions, pp. 261-290.

Aderghal M., Casabianca F., Landel P.A., Michon G., Senil N.

- 2017. L'ancrage territorial des spécificités : regards croisés sur les arrière-pays méditerranéens. Hespéris-Tamuda, 52 (1) :357-381. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010069915>

Auclair L., Baudot P., Genin D., Romagny B., Simenel R.

- 2011. Patrimony for resilience : evidence from forest Agdal in Moroccan high Atlas. Ecology & Society, [en ligne], 16 : 24, <http://dx.doi.org/10.575/ES-04429-160424>

Auclair L., Alifriqui M. (Eds)

- 2012. Agdal, patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain. IRCAM Rabat & IRD Editions, Marseille, 645p.

Barrère C., Barthelemy D. Nieddu M., Vivien F.D.

- 2005. Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ? Éditions L'Harmattan, Paris.

Benson M.

- 2013. Living the «Real» Dream in la France profonde ? : Lifesty migration, social distinction, and the authenticities of everyday life. Anthropological Quarterly, 86 (2), 501-525

Blanchard H.

- 2016. Transformations des systèmes agricoles dans la province de Midelt. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur, AgroSup Dijon, 111p.

Campagne P., Pecqueur B.

- 2014. Le développement territorial, Paris, éditions Charles Léopold Mayer

Chamussy H.

- 1989. À propos de la spécificité des espaces de montagne, (fugue épistémologique). Revue de Géographie Alpine, vol. 77, /1, 1989, p. 243-257, https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1989_num_77_1_2744

Colletis G., Pecqueur B.

- 2004. Révélation de ressources spécifiques et coordination située, l'économie de proximité, Marseille, France. 17 p., 2004, Revue Économie et Institution.

Cormier-Salem MC. Juhé-Beaulaton D., Boutrais J.B., Roussel B. (Eds)

- 2005. Patrimoines naturels au Sud : territoires, identités et stratégies locales. IRD Editions, Paris, coll. Colloques et Séminaires, 552 p.

Genin D., Simenel R.

- 2011. Endogenous Berber forest management and the functional shaping of rural forests in Southern Morocco : implications for shared forest management options. Human Ecology 39(3) : 257-269. <http://dx.doi.org/10.1007/s10745-011-9390-2>.

Gras J.

- 1975. André Cholley (1886-1968) », in. Les géographes français, Bulletin de la Section de Géographie, LXXXI années 1968-1974, pp. 153-171.

Kayser B.

- 1990. La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental, Paris, Colin,

Koop K., Landel P.A., Pecqueur B.

- 2010 : « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique », EchoGéo [En ligne], numéro 13 | 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/12065>

Lacoste Y.

- 1965. : Géographie du sous-développement, Paris : Presses Universitaires de France.

Landel P.A.

- 2007. Invention de patrimoines et création de territoires, in Gumuchian H., Pecqueur B. (Eds), La ressource territoriale, Paris, Economica, Anthropos,

Landel P.A., Gagnol L., Oiry-Varacca M.

- 2014. Ressources territoriales et destinations touristiques : des couples en devenir ? », Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine [En ligne], 102-1 | 2014, mis en ligne le 23 mars 2014, consulté le 17 juin 2014. URL : <http://rga.revues.org/2326>

Lazreg A.

- 2016. Analyser les processus de spécification dans les arrière-pays méditerranéens. Approche comparée France, Maroc, Tunisie. Mémoire Master 2, Univ. Saint-Etienne, 54 p.

Michon. G., Genin D., Romagny B., Alifriqui A., Auclair L.

- 2017. Autour de l'arganier : jusqu'où peut-on « faire son marché » dans les savoirs locaux ?. Autrepart 81 : 75-90.

Naciri M.

- 2016. Les arrière-pays : émergence réelle ou invention idéale ?. In : Berriane M., Michon G. (Eds), Les terroirs au sud, vers un nouveau modèle ? Univ. Rabat & IRD Editions, pp. 13-27.

Ollagnon, H.

- 1979. Propositions pour une gestion patrimoniale des eaux souterraines : l'expérience de la nappe phréatique d'Alsace. Bulletin ministériel pour la rationalisation des choix budgétaires 36 : 33-73. La documentation française, Paris, France.

Ollagnon H.

- 2000. La gestion en patrimoine commun de la qualité de l'eau dans un bassin. Les ressources en eau. Droits de propriété, économie et environnement. In : M. Falque et M. Massenet. Paris, Dalloz : 325-345.

Pecqueur B.

- 2005. Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In : Antheaume B. Giraut F. (Eds) (2005). Le territoire est mort. Vive les territoires !, IRD Editions, pp. 295-316

Pecqueur B.

- 2001. Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens. Économie Rurale 261-2001 : 37-49.

Perron L., Janin C.

- 2015. Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action. Guide méthodologique. SUACI Alpes du nord, 101 p.

Pinchemel P., Pinchemel G.

- 1988. La face de la terre. Armand Colin Editions. 520p.

Rist G.

- 2007. Le développement, histoire d'une croyance occidentale, 3^e édition revue et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po

Senil N., Landel P.A.

- 2016. De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. In : Glon E., Pecqueur B. (coord.). Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales, Presses Universitaires de Rennes, pp. 237-245.